



WEBINAIRE – « ALIMENTATION SCOLAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----------|
| LISTE DES SIGLES | 1 |
| ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET PRÉSENTATION..... | 2 |
| L'animation-pays, centrée sur l'alimentation scolaire en 2021-22..... | 2 |
| État des lieux de l'alimentation scolaire, présentation de Chikomborero Gonese | 3 |
| INTERVENTION DES PLATEFORMES NATIONALES ET DISCUSSION | 5 |
| Dynamique de plaidoyer multi-acteurs au Sénégal | 5 |
| Réactions des plateformes nationales..... | 5 |
| Questions / discussion | 7 |
| CONCLUSION DU WEBINAIRE PAR LE ROPPA..... | 9 |

LISTE DES SIGLES

Cicoddev : Institut Panafricain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement

CNCR : Conseil national de concertation et de coopération des ruraux du Sénégal

CPF : Confédération paysanne du Faso

CRS (Burkina Faso/Togo) : Catholic Relief Services

CTOP : Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles

Oadel : organisation pour l'alimentation et le développement local

Pafao : promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest

Pam : programme alimentaire mondial

Pnasi (Bénin) : Programme national d'alimentation scolaire intégré

Pnoppa : Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin

Roppa : Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET PRÉSENTATION

L’animation-pays, centrée sur l’alimentation scolaire en 2021-22

Anne-Françoise Taisne, CFSI

Depuis 2020, le programme Pafao et le Roppa mettent en place une animation-pays pour une meilleure appropriation des connaissances, issues des initiatives locales de terrain. Par ce biais, l’enjeu est d’accroître l’influence sur les politiques publiques. L’animation-pays prend place dans quatre pays (Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo) avec les plateformes nationales du Roppa, et l’animation d’Inter-réseaux (Daouda Diagne et Yvon Saroumi). Il a été décidé de la resserrer sur les marchés institutionnels et plus particulièrement sur l’alimentation scolaire en raison de son caractère essentiel pour un meilleur accès à une alimentation saine et de qualité pour les populations vulnérables.

Ousseini Ouedraogo, Roppa

L’alimentation scolaire fait partie des champs prioritaires du plan quinquennal du Roppa. Elle constitue un sujet important pour l’ensemble des communautés en Afrique de l’Ouest car elle concerne nos enfants et la consommation des produits issus des exploitations familiales. Il faut en outre développer les marchés locaux ouest-africains. Sous l’impulsion des OP et de leurs partenaires, l’administration publique s’est aussi peu à peu engagée en faveur de l’alimentation scolaire. Nous saluons les structures au Burkina Faso et dans d’autres pays où le processus est engagé. Il faut néanmoins poursuivre le dialogue politique pour que l’on aboutisse à de vrais résultats concluants, et durables.

Merci beaucoup à Chikomborero Gonesse pour ce travail de capitalisation et aux structures qui ont participé à l’alimentation de cette réflexion. L’enjeu est d’engager des actions concrètes à l’issue de ce travail.

Hélène Basquin-Fané, CFSI

Lors de son stage au CFSI, Chikomborero Gonesse a travaillé essentiellement sur les sujets de l’alimentation scolaire et des achats pour les cantines. Le programme Pafao et le Roppa ont choisi cette thématique car elle constitue un levier fondamental pour la promotion du consommateur local.

Les volumes d’achats et la péréquation des ressources qu’implique la commande publique en font un circuit court qui peut se révéler efficace pour rémunérer convenablement tous les acteurs de la filière tout en donnant accès à tous à une alimentation de qualité. Il existe également un intérêt formateur pour les OP, qui vont devoir renforcer leurs capacités pour répondre aux exigences des achats institutionnels, et un intérêt financier avec une possibilité de contractualisation qui permet un partenariat avec des institutions financières.

Les cantines sont particulièrement intéressantes pour deux raisons :

- elles sont stratégiques pour sensibiliser les jeunes sur une alimentation saine (les habitudes alimentaires se forment très tôt).
- l’alimentation scolaire est un domaine dans lequel de nombreuses organisations étrangères interviennent et comme le dit Cicodev, l’alimentation scolaire est un enjeu de souveraineté nationale alimentaire.

Pour toutes ces raisons, ce thème est monté en puissance ces dernières années au sein du programme Pafao qui finance annuellement 2 ou 3 projets sur l’alimentation scolaire en circuits courts.

Par ailleurs, le comité d’orientation stratégique du programme Pafao a décidé d’orienter la capitalisation du programme vers les blocages et leviers politiques pour la promotion du consommateur local. C’est au niveau national que des décisions peuvent être prises, l’animation pays de la capitalisation vient se mettre au service de dynamiques de plaidoyer existantes,

comme celles demandant des budgets pour l’alimentation scolaires d’une part, et des achats de produits locaux en circuits d’autre part.

L’état des lieux fait par Chikomborero Gonese constitue une base de travail pour appuyer ces dynamiques de plaidoyer, les mettre en lien et préfigurer des collaborations entre elles.

État des lieux de l’alimentation scolaire, présentation de Chikomborero Gonese

Ce travail a été réalisé à partir de sources écrites (littérature grise produite par les institutions qui œuvrent dans l’alimentation scolaire dans ces quatre pays, presse locale etc.). Il résulte aussi d’échanges avec certains porteurs d’initiatives ouest-africains. [Plus d’informations et bibliographie dans les fiches pays](#) en ligne.

Le cas du Bénin

Au Bénin, les premières cantines scolaires mises en place par le Pam datent des années 1970 alors que la première intervention de l’État sur le sujet a lieu dans les années 2000. En 2014, une politique nationale de l’alimentation scolaire est signée ; l’État se dote d’une direction de l’alimentation scolaire pour assurer la gestion du budget public alloué aux cantines et leur suivi. Les résultats sont alors jugés insuffisants en raison d’un manque de ressources financières, de la complexité des passations de marchés et d’une mauvaise gestion des vivres. En 2016, un nouveau programme (Pnasi) est lancé par le nouveau gouvernement, avec un budget plus important qui bénéficie à davantage d’élèves pour développer des cantines scolaires au sein de 4 000 écoles. En 2018, ce programme national est intégré par le Pam, qui travaille conjointement avec des bailleurs de fonds, des ONG et des organisations des Nations unies. Comme ce projet est très centralisé au niveau de l’État et que les résultats ne sont pas au rendez-vous, l’Association nationale des communes du Bénin plaide pour obtenir la décentralisation des budgets.

Sur l’année scolaire 2019-20, 3 234 écoles étaient couvertes par une cantine gouvernementale (Pnasi). Le Pam gère seul 618 écoles supplémentaires et l’ONG CRS 144. Simultanément, le Pam encourage la mise en place de jardins scolaires dans les écoles mais cette initiative est très peu instaurée (seulement 10 % des écoles qui bénéficient du programme Pnasi disposent de jardins).

Le cas du Burkina Faso

Les premières cantines du CRS apparaissent en 1960 [*précision de la CPF : des dynamiques endogènes existaient avant cette date : les chefs de village collectaient les denrées alimentaires pour nourrir les enfants à l’école*]. En 1988, un service de l’État dédié à la gestion des cantines est créé. Face au retrait du CRS dans les années 2000, les cantines endogènes se multiplient et fonctionnent grâce à la contribution des parents et la mise en place de jardins scolaires. En 2016, la gestion des cantines est confiée aux maires grâce à un arrêté de décentralisation. En 2020, une nouvelle initiative est instaurée par le Président pour que chaque enfant puisse bénéficier d’un repas de qualité par jour, scolarisé comme non scolarisé.

Les 3 sources de financements majeures sont :

- l’État qui alloue un budget entre 18 et 20 milliards de FCFA ;
- les partenaires étrangers ;
- les communes qui doivent mobiliser des fonds supplémentaires pour faire vivre ces cantines et rémunérer les cantinières.

L’ensemble de ces fonds ne financent que 3 mois sur 9 de fonctionnement des cantines sur l’année scolaire. La contribution des parents est indispensable, elle est même présentée comme

indispensable à la pérennité des cantines publiques. L’offre de repas est prolongé de 2 mois grâce aux familles (on atteint donc 5 mois sur 9).

Pour ce qui est de l’achat des denrées, l’arrêté de décentralisation se voulait être un moyen d’offrir aux producteurs et transformateurs un moyen d’écouler leurs productions. En 2017, un décret qui vise à ce que l’ensemble des marchés institutionnels, dont les cantines, se fournissent en priorité en produits locaux est signé. En 2019, un guide d’achats des produits locaux est publié pour faciliter l’approvisionnement des marchés institutionnels auprès des OP. Malgré cela, la part de denrées locales servies dans les écoles reste faible : par exemple, en 2019, seul 9 % du budget des cantines scolaires est dédié à l’achat de denrées locales auprès des OP dans la région des Cascades, alors que l’arrêté demandait à ce qu’on alloue beaucoup plus.

Le cas du Sénégal

Dans les années 1960, des organisations étrangères mettent en place leurs premières cantines scolaires, avec l’implication du gouvernement. En 2009, l’État crée la Division des cantines scolaires. En 2012, une politique reconnaissant l’alimentation scolaire comme opportunité pour engager la consommation de produits locaux est signée. Mais les résultats escomptés sont absents, en témoigne la baisse du nombre de cantines scolaires dans le pays : en 2011, 63 % des écoles publiques avaient une cantine, et seulement 12 % en 2016. Le Président Macky Sall fait alors la promesse de mettre en œuvre un programme national de cantines scolaires inspiré du modèle brésilien. En attendant, les acteurs extranationaux restent omniprésents dans l’alimentation scolaire au Sénégal.

Face à la réduction des fonds du Pam, l’État s’est de plus en plus impliqué dans l’alimentation scolaire via l’allocation de financements aux cantines. Cependant, ces financements sont instables d’une année sur l’autre. La démocratisation de l’alimentation scolaire n’est pas d’actualité car d’une part car les écoles ne savent pas toujours qu’elles sont éligibles, et d’autres part les collectivités locales, gestionnaires des cantines, n’ont pas forcément les compétences requises.

Au Sénégal, il n’existe pas un modèle type de fonctionnement de cantine. Le portefeuille alloué aux cantines est sous la responsabilité des comités de gestion des cantines qui n’ont pas l’obligation de se fournir en produits locaux. En outre, tous les achats inférieurs à 3 millions de FCFA ne sont pas soumis à des passations de marché et donc ne favorisent pas d’économies d’échelle. Dans leurs discours, les organisations internationales très impliquées au Sénégal, comme le Pam, sont très soucieuses d’intégrer les produits locaux dans les cantines scolaires. Cependant, par le biais de ses coupons offerts aux communes, le Pam ne contraint pas les comités de gestion des cantines à s’approvisionner en denrées locales.

Le cas du Togo

Les premières cantines du CRS sont mises en place dans les années 1960. Le gouvernement intervient sur le sujet, pour la première fois dans les années 2000. Dans les années qui suivent, les questions d’alimentation scolaire reviennent souvent avec la création d’un programme de développement communautaire (PDC) en 2008, et dix ans après avec un nouveau projet « filets sociaux et services de base ». En 2020, une loi relative à l’alimentation scolaire est signée. Ce texte donne alors un cadre législatif au programme des cantines scolaires dans le pays.

Au niveau des financements, les cantines scolaires fonctionnent grâce à des dons et des appuis étrangers mais aussi grâce au cofinancement de la Banque mondiale et de l’État. La contribution des parents est difficile à mettre en place, surtout lorsque certains parents ont connu l’époque des cantines gratuites.

Les cantines sont gérées par les mamans-cantines, qui sont des cuisinières assurant l’approvisionnement, la cuisine et le service des repas. En 2020, une nouvelle loi affirme que

40 % du budget des cantines doit être dédié à l’achat de denrées auprès des producteurs locaux. Cependant, la mise en application de cette loi est freinée par les problèmes de qualité des produits locaux, les dons effectués en nature de certains partenaires de produits souvent importés, et le fait que certaines mamans cantines se fournissent auprès de grossistes qui s’approvisionnent en produits importés. Par ailleurs, aucun contrôle des achats effectués par les mamans cantines n’est réalisé.

INTERVENTION DES PLATEFORMES NATIONALES PAYSANNES ET DISCUSSION

Dynamique de plaidoyer multi-acteurs au Sénégal

Daouda Diagne

Au Sénégal, il existe une volonté partagée par un grand nombre d’acteurs pour obtenir une loi nationale sur l’alimentation scolaire, qui pourrait permettre un certain nombre d’avancées : accroître la part des produits locaux dans les cantines scolaires, renforcer la part de contribution en termes de budget au niveau de la prise en charge des cantines scolaires, une implication plus effective des collectivités dans la prise en charge des cantines (comme au Burkina Faso). Cette loi pourrait remettre sur la table l’enjeu du consommateur local à travers des systèmes alimentaires territorialisés, comme cela a été fait par exemple à Rufisque avec la mise en place d’une politique alimentaire au niveau territorial.

Avec un appui de l’animation pays au Sénégal, un groupe multi-acteurs (OSC, État, partenaires habituels comme le Pam et la FAO) porte actuellement un plaidoyer auprès de l’État pour l’obtention de cette loi. Il faudra néanmoins rester vigilant si cette loi est signée, car sa signature ne signifie pas automatiquement une bonne mise en application.

Réactions des plateformes nationales

Pnoppa (Bénin)

Joukov Dahoue

Nous avons constaté que le schéma des programmes d’alimentation scolaire présenté dans l’exposé ne tient pas compte de certaines réalisations. À travers le programme Pnasi, il existe quatre options d’achats pour approvisionner les cantines scolaires :

- Option d’achat par mise à disposition en nature ou sans compétition (option très rare)
- Option d’achat par compétition à tous (la plus utilisée)
- Option d’achat direct auprès des petits producteurs (actuellement en cours d’expérimentation)
- Option d’achat par compétition avec attribution de quotas (actuellement aussi en cours d’expérimentation)

Alors que les deux premiers cas ne sont pas du tout favorables aux OP, les deux autres le sont. À travers le ministère de l’Agriculture, de l’Élevage et de la Pêche (MAEP), le Pam identifie les coopératives de base mais il existe un problème de représentativité. Il faudrait d’abord échanger avec les OP, les interprofessions, qui devraient à leur tour identifier les coopératives de base. Au Bénin, les céréales comme le maïs, le niébé sont très demandées par les cantines scolaires mais ces demandes sont rarement comblées par des coopératives car l’identification de départ de ces coopératives n’a pas pris compte un certain nombre d’enjeux. Bien souvent, les OP ne sont pas adaptées aux standards du Pam, nécessitant alors un renforcement de leurs capacités pour répondre aux commandes de cette institution. Dans ce contexte, la Pnoppa a organisé un atelier réunissant les acteurs qui interviennent dans les achats institutionnels au

Bénin pour échanger sur les freins qui empêchent le Pam de s’approvisionner auprès des OP. Au cours de cet atelier, il a été souligné que les procédures de passation de marchés sont vraiment complexes à remplir. C’est pourquoi, deux options sont aujourd’hui expérimentées : l’achat groupé auprès des producteurs et l’achat par compétition avec attribution de quotas.

De fortes actions de plaidoyer sont réalisées auprès du gouvernement, qui peut faire évoluer le Pam sur ses manières de fonctionner. Il est nécessaire que le schéma actuel prenne davantage en compte les OP. Il a été demandé que la Pnoppa mène le dialogue pour que la livraison sous contrat des OP auprès des cantines scolaires soit facilitée. De leur côté, les OP doivent assurer des stocks pour les besoins du Pam. Il a aussi été demandé à la Pnoppa d’animer un plaidoyer pour que la part des produits locaux servis en cantines scolaires soit plus élevée. La Pnoppa travaille sur ces chantiers et a engagé des discussions avec le gouvernement pour que les producteurs puissent plus facilement contractualiser avec le Pam et les programmes de cantines scolaires.

CPF (Burkina Faso)

Jacob Kiéma

Pour ce qui est de l’arrêté de 2016, il faut rappeler que le conseil des ministres a décidé de transférer la gestion des cantines scolaires aux communes et qu’en 2017, le Premier ministre a pris un arrêté demandant à ce que toutes les institutions (cantines scolaires, centres de santé, prisons, etc.) s’approvisionnent en produits locaux. Cet arrêté a donné de bons résultats pour les OP membres de la CPF par exemple pour le riz, pour le niébé. Malheureusement, nous avons constaté quelques difficultés qui empêchent l’accès des OP aux marchés des cantines scolaires.

Pour faciliter l’accès de ces OP aux marchés institutionnels, la CPF tente d’abord de transformer cet arrêté en loi. Nous menons également des actions de sensibilisation avec notre partenaire Acting for Life dans la région des Cascades (projet Accompagnement des acteurs sur les marchés institutionnels agricoles - Amiagri - par exemple). Nous sensibilisons les consommateurs sur l’enjeu du consommer local, dans les écoles en particulier et nous menons parallèlement des actions de plaidoyer pour qu’au niveau national il y ait une augmentation des budgets alloués aux communes pour les cantines scolaires. Nous accompagnons également les OP membres de la CPF dans le renforcement de leurs capacités (formations, accès à des équipements pour une meilleure qualité des produits, etc.) La CPF mène un travail de concertation au niveau local (car nous avons constaté que les acteurs du territoire ne dialoguaient pas), et au niveau national, qui regroupe une trentaine de membres.

CNCR (Sénégal)

Sidy Ba

Plusieurs expériences sont menées par le CNCR pour développer l’alimentation scolaire (Dakar, Kaolack) et qui montrent des résultats concluants. Le groupe multi-acteurs dont parlait Daouda Diagne, qui se mobilise pour l’obtention d’une loi en faveur de l’alimentation scolaire est mené par le CNCR, le GRDR et Cicodev.

CTOP (Togo)

Arthur Zogan

Avant la loi sur les cantines scolaires signée en 2020, les OP ne fournissaient pas directement les produits aux cantines scolaires. Un travail a été initié l’an passé pour identifier les liens pouvant être faits entre cantines scolaires et OP. Un atelier de diagnostic sur la participation des OP dans les achats institutionnels a été organisé, ainsi qu’une rencontre avec l’Anadeb (Agence nationale d’appui à la base) qui accompagne les mamans cantines. Les mamans cantines s’approvisionnent directement sur les marchés locaux, mais ne font pas la différence

entre produits locaux et importés. Actuellement, un décret est en train de se préparer au niveau du ministère pour institutionnaliser l’approvisionnement des mamans cantines auprès des OP, mais n’a pas encore été adopté par les services de l’État. Avant que ce décret ne sorte, il a été conseillé à la CTOP de prendre directement contact avec les mamans cantines. Aujourd’hui, le défi est de renforcer les capacités des OP pour livrer des produits (riz, maïs, haricots, huile, légumes) de qualité aux mamans cantines. Pour cela, il faut identifier les OP capables de produire et livrer de manière régulière ces mamans cantines. Pour le moment, il n’y a pas eu de diagnostic précis. Notre intérêt est que les cantines constituent des marchés pour les OP.

Questions / discussion

- Question Edgar Deguenon – Hortitechs :

Généralement, pour l’approvisionnement de vivres au profit des cantines scolaires on mentionne les céréales, (le riz, le maïs), l’huile, etc. Y-a-t-il des cas d’approvisionnement en fruits et légumes frais au profit des cantines scolaires ? Si oui comment cela se passe considérant la nature périssable des fruits et légumes ?

Réponse de Christian Legay – Autre terre : au Burkina, il y a quelques expériences de cantines qui sont alimentées en légumes à partir de leur jardin scolaire. Mais, je n’ai pas plus d’infos sur leur fonctionnement.

- Intervention de Seyni Kebe - GRDR :

Dans le cadre des expériences du GRDR dans le département de Rufisque, un de nos défis majeurs est le financement des cantines et voir comment les lier avec le territoire. Notre expérience repose sur la mise en relation directe entre école et OP et nous travaillons sur la question de la décentralisation des budgets des écoles pour qu’ils soient utilisés via des contrats d’achats. Nous avons mis en place des contrats trimestriels et annuels, et des livraisons hebdomadaires. En termes d’extension, nous avons constaté que si les producteurs sont en relation avec des écoles trop éloignées géographiquement, les coûts de transports deviennent trop importants. C’est pourquoi nous testons actuellement des modèles de cuisines centrales.

Il faut un accompagnement nécessaire pour la mise en place des cantines scolaires. Pour qu’une politique alimentation scolaire émerge, il faudra la décentraliser, et impliquer le plus possible les communes qui sont à la base. Souvent, il existe l’ambition de mettre en relation les OP et les cantines mais quand il s’agit d’achats institutionnels, les OP ont de vraies difficultés à répondre aux exigences des marchés institutionnels.

- Question Estelle Dandoy – Acting for life :

Disposez-vous de données chiffrées sur les impacts de l’alimentation scolaire (éducation, santé, etc.) en Afrique de l’Ouest ?

Réponse Seyni Kebe - GRDR : nous menons une étude sur l’impact des cantines scolaires au Sénégal, et plus particulièrement les impacts socio-économiques au niveau des ménages et du territoire. Ce sont des éléments que je peux partager. Grâce à ces arguments, notre groupe multi-sectoriel aura des armes pour porter le plaidoyer et avoir une force de frappe pour réaliser concrètement les promesses gouvernementales.

Réponse de Khady Ndoye – Cicodev : le Lartes (Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales) au Sénégal a réalisé une étude sur l’évaluation des politiques nationales de Protection Sociale avec une approche benchmarking dans 16 pays du Sud avec un volet sur l’alimentation scolaire.

- Intervention de Tata Yawo Ametoenyenou – Oadel :

À l’analyse, je constate que très souvent le secteur de la transformation est oublié. La loi précise que les cantines scolaires doivent s’approvisionner en produits locaux et souvent nous pensons uniquement aux produits bruts. Les produits transformés sont oubliés, alors qu’ils sont essentiels. Il existe déjà des unités de transformation qui produisent de l’huile locale, du poisson local etc. Pour prendre l’exemple de la tomate, il y a beaucoup de concentrés de tomate importés au Togo. Or, selon une étude récemment réalisée par un laboratoire de Lomé, de forts taux de plomb ont été trouvés dans ces concentrés de tomate importés (+60 % du taux autorisé). Il est fort probable que ce type de produit est utilisé par les mamans-cantines dans la confection de leurs sauces. Il y a donc toute une offre locale et de qualité à développer. C’est pourquoi, il faut prendre garde à ne pas focaliser uniquement l’analyse sur les producteurs, mais bien intégrer les unités de transformation, qui sont aussi des débouchés pour les OP. Au Togo, Oadel travaille sur cet aspect mais les actions sont difficiles à mener car les fonds attribués aux mamans cantines ne sont pas illimités et donc ces femmes s’approvisionnent sur les marchés. Sur ce marché particulier, Il est possible de travailler sur le conditionnement, réduire l’utilisation d’étiquettes etc. pour limiter les coûts.

- Intervention de Daouda Diagne :

Pour faire écho à ce que soulève Tata, nous tenons à préciser que le groupe multi-acteurs actuellement mobilisé au Sénégal pour l’obtention d’une loi en faveur de l’alimentation scolaire inclut tous les acteurs de la chaîne de valeur, depuis les producteurs de semence jusqu’aux consommateurs. Nous faisons attention au maillon transformation, que nous intégrons bien évidemment.

- Question de Amadou Diallo – Aprossa – Afrique verte Burkina :

Au Burkina Faso, dans la région Nord, nous avons tenté des expériences d’alimentation scolaire mais nous rencontrons des difficultés dans le processus de transfert dans la gestion des cantines par les collectivités. Quand je tire les leçons de notre expérience, les résultats ne sont pas concluants. La décentralisation a donné un certain pouvoir aux communes et ceci est parfois très compliqué à gérer, elles n’ont pas les compétences adéquates : les livraisons de produits arrivent en retard, les produits ne sont pas de bonne qualité etc. Des organisations ont-elles déjà été confrontées à ces problèmes ?

Réponse d’Estelle Dandoy – Acting for life : pour que la commande publique fonctionne, nous accompagnons au Burkina Faso, à la fois les OP mais aussi les communes (notamment sur les passations de marchés, information sur les acteurs, etc.). Vous trouverez des informations sur le lien : <https://acting-for-life.org/projets/les-produits-du-territoire-sinivent-dans-les-cantines/>

- Intervention de Almoustapha Moussa Ide – Niger :

En raison de l’insécurité, nous rencontrons beaucoup de difficultés à maintenir et développer l’alimentation scolaire. Avec de nombreuses écoles, les cantines scolaires ont fermé. Au Niger, il existe deux types de cantines : celles alimentées par le Pam et celles communautaires. Dans la région d’Agadez, il faut déplorer le fait que les OP ne sont pas tellement impliquées dans les cantines scolaires et nous avons vu que beaucoup d’élèves sont en train d’abandonner l’école à cause de l’absence de cantines. Nous avons fait des recommandations auprès de l’Assemblée nationale pour que ces préoccupations soient prises en compte.

Comme vous l’avez fait pour ces quatre pays, nous voulons faire un état des lieux des cantines scolaires au Niger. Des correspondances ont été adressées au ministère de l’Éducation pour rassembler les informations nécessaires et mener un plaidoyer afin que les OP soient impliquées dans les achats institutionnels. Nous souhaiterions intégrer l’animation pays, et réaliser comme vous l’avez fait un état des lieux de l’alimentation scolaire au Niger.

- Intervention de Khady Ndoye – Cicodev :

Cicodev travaille actuellement sur le Festival AlimentTerre. Ce festival a pour but de faire la promotion des produits issus des exploitations familiales et de mener des actions de sensibilisation auprès des consommateurs. La première innovation que nous avons mise en place est l’introduction du festival dans les écoles, en lien avec les cantines scolaires et l’aspect nutritionnel. La seconde innovation repose sur l’implication des réseaux des parlementaires au Sénégal, qui ont été impliqués pour porter le plaidoyer à très haut niveau.

Nous avons en outre appuyé financièrement certaines cantines scolaires et organisé des émissions radio dans le but de renforcer la sensibilisation et les connaissances des acteurs sur les enjeux de l’alimentation scolaire et du consommateur local.

Parmi nos actions, nous travaillons également sur les questions de financements durables des cantines. Il est nécessaire que la question des cantines scolaires soit une préoccupation nationale et à la base. Il faut également que les communautés puissent s’engager, au niveau local.

- Question de Mamadou Ballo – Oxfam Mali :

Je voudrais savoir si au Burkina Faso, au Niger ou au Sénégal la campagne "Mon lait est local" a eu un partenariat avec les cantines scolaires dans ces pays ?

Réponse Jacob Kiema – CPF : au niveau du Burkina Faso, en ce qui concerne les cantines scolaires, le Pam contractualise avec certaines minilaiteries gérées par les femmes qui approvisionnaient les écoles en produits laitiers toute l’année.

Aussi, le projet GoIn Burkina porté par le Gret vise à approvisionner les cantines scolaires en produits laitiers. Dans les régions du Sahel et Hauts-Bassins, les cantines scolaires intègrent petit à petit les produits laitiers.

- Question de Fatoumata Mbaye – Adesaf :

Pourquoi pas l’alternative des jardins scolaires pour alimenter les cantines ?

Réponse Chikomborero Gonese : j’ai mentionné les jardins/champs scolaires, notamment dans le cadre du Pnasi au Bénin (les champs sont mis en place dans 10 % des écoles bénéficiant du programme). De ce que j’ai relevé de mes lectures, ces dispositifs semblent difficiles à mettre en place car cela implique souvent que les familles puissent accorder de leur temps à la valorisation de ces espaces.

- Intervention de Toto Pierger – Pnoppa :

Un aspect qui n’a pas été pris en compte est la conservation des produits au niveau des écoles. On ne peut pas parler d’alimentation saine sans parler des fruits et légumes. Or il est compliqué de stocker ce type de produits au niveau des écoles. Au Bénin, on essaie avant tout de couvrir le maximum de cantines, mais la faiblesse du budget empêche de s’approvisionner en produits sains.

CONCLUSION DU WEBINAIRE PAR LE ROPPA

Ousseini Ouedraogo

Ce webinaire a été l’occasion d’exposer une grande diversité des expériences, à plusieurs échelles. Il reste un certain nombre d’enjeux à relever. La question de la prise en compte des productions issues des exploitations familiales dans l’alimentation scolaire reste entière. Même si l’alimentation scolaire n’est plus essentiellement composée de denrées importées, nous n’avons pas encore atteint les objectifs de consommation de produits locaux, mis à part peut-être dans les cantines endogènes. Les défis à relever sont essentiellement politiques. La question de financements est également un champ sur lequel nous devons poursuivre les

efforts. Il y a des OP qui parviennent à contractualiser, mais comment faire en sorte que cela renforce les dynamiques du tissu paysan ? Il y a également un problème de capacité, aussi bien du côté des administrations que de celui des OP. Enfin, la qualité des aliments a été évoquée (production, conservation, transformation etc.) et doit continuer d’être travaillée.

Une approche globale est à préconiser, surtout au niveau des collectivités. Il faut aussi travailler la question des infrastructures, la question du transport, etc. Si on parvient à rassembler les dynamiques atomisées déjà existantes, si on arrive à responsabiliser les acteurs en fonction de leurs compétences, si on parvient à animer le plaidoyer, il sera possible de progresser. La dynamique actuelle est bonne ; elle reste difficile mais tout à fait atteignable en continuant à créer toujours plus de synergies.